

ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 11 DÉCEMBRE 2013

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée ordinaire du conseil d'administration du Réseau de transport de la Capitale (ci-après le «RTC»), tenue le 11 décembre 2013, à 19 h, au 399, rue Saint-Joseph Est, Québec, à la salle Armand-Trottier.

Sont présents :

Rémy NORMAND, président
Marie France TRUDEL, vice-présidente
Suzanne VERREAULT
Dominique TANGUAY
Anne CORRIVEAU
Laurent PROULX (par conférence téléphonique)
Myriam RÉGNIER
Yvan BOURDEAU

FORMANT QUORUM

Sont aussi présents : M^e Stéphanie DESCHÊNES, secrétaire générale adjointe
Alain MERCIER, directeur général

Monsieur Rémy Normand, président, souhaite la bienvenue à tous et présente au public les membres du conseil d'administration.

1. Adoption de l'ordre du jour

Résolution 13-158

Sur proposition de Mme Myriam Régnier, appuyée par Mme Suzanne Verreault, il est résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

2. Période de questions du public

Monsieur le président invite les personnes présentes à la période de questions.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 23 octobre 2013

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil d'administration reconnaissent en avoir reçu copie;

Résolution 13-159

Sur proposition de Mme Marie France Trudel, appuyée par M. Yvan Bourdeau, il est résolu d'approuver le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil d'administration du RTC tenue le 23 octobre 2013, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

4. Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 30 octobre 2013

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil d'administration reconnaissent en avoir reçu copie;

Résolution 13-160

Sur proposition de Mme Myriam Régnier, appuyée par Mme Marie France Trudel, il est résolu d'approuver le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du RTC tenue le 30 octobre 2013, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

5. Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 28 novembre 2013

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil d'administration reconnaissent en avoir reçu copie;

Résolution 13-161

Sur proposition de Mme Anne Corriveau, appuyée par Mme Suzanne Verreault, il est résolu d'approuver le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du RTC tenue le 28 novembre 2013, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

6. Approbation du procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du 3 décembre 2013

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil d'administration reconnaissent en avoir reçu copie;

Résolution 13-162

Sur proposition de Mme Dominique Tanguay, appuyée par Mme Anne Corriveau, il est résolu d'approuver le procès-verbal de l'assemblée extraordinaire du conseil d'administration du RTC tenue le 3 décembre 2013, tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

Approvisionnement

7. Attribution de contrat – services professionnels pour la réalisation d'une étude relative à la mobilité des étudiants de l'Université Laval

Résolution 13-163

*Sur proposition de Mme Anne Corriveau, appuyée par Mme Dominique Tanguay, il est résolu d'attribuer un contrat de services professionnels pour une étude sur les habitudes de mobilité des étudiants de l'Université Laval à **Abscisse Recherche inc.**, soumissionnaire conforme ayant obtenu le meilleur pointage, pour un montant n'excédant pas 38 133,83 \$, incluant les taxes nettes applicables, le tout, conformément aux documents d'appel d'offres, les sommes requises étant disponibles au poste budgétaire 1-90-92-983-810-83100.*

Adoptée à l'unanimité

8. Attribution de contrat – location de véhicules pour les inspecteurs

CONSIDÉRANT l'article 101.1, alinéa 1, paragraphe 2 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun*;

Résolution 13-164

*Sur proposition de M. Yvan Bourdeau, appuyée par Mme Myriam Régnier, il est résolu d'attribuer un contrat pour la location et l'entretien de six (6) véhicules Subaru Outback à l'organisme sans but lucratif **CGER**, au montant de 385 000 \$, incluant les taxes nettes applicables, pour une période de trois (3) ans débutant en mars 2014, le tout, avec un kilométrage inclus de 70 000 km par voiture, le contrat étant indexé annuellement et les frais pour le kilométrage supplémentaire étant de 0,41 \$/km, les sommes requises étant disponibles au poste budgétaire 1-69-62-672-810-82230.*

Adoptée à l'unanimité

Général

9. Assemblée du conseil d'administration de janvier 2014

CONSIDÉRANT que l'article 26 de la *Loi sur les sociétés de transport en commun* prévoit que le conseil d'administration doit tenir au moins dix (10) assemblées ordinaires par année et que le RTC doit adopter le calendrier de ses assemblées ordinaires pour toute l'année à la première assemblée de l'année;

CONSIDÉRANT qu'il est opportun, avant l'adoption de ce calendrier, de convenir de la date de l'assemblée du mois de janvier;

Résolution 13-165

Sur proposition de Mme Marie France Trudel, appuyée par Mme Anne Corriveau, il est résolu de fixer au 29 janvier 2014, à 17 h, la prochaine assemblée ordinaire du conseil d'administration du Réseau de transport de la Capitale à être tenue publiquement à la salle Armand-Trottier, 399, rue St-Joseph-Est, Québec.

Adoptée à l'unanimité

10. Divers

Aucun item n'a été ajouté sous cette rubrique.

11. Période d'intervention des membres du conseil

Monsieur le président invite les membres du conseil à la période d'intervention.

12. Levée de l'assemblée

Résolution 13-166

Sur proposition de M. Rémy Normand, appuyée par Mme Dominique Tanguay, il est résolu de lever l'assemblée.

L'assemblée est levée à 19 h 15.

Adoptée à l'unanimité

Rémy Normand, président

Stéphanie Deschênes, secrétaire générale adjointe